

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24810073700118	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ANNEXE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ALBI VILLE ET PERIPHERIE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires selon délibération du 28/03/2006.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 469 100,00	8 469 100,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 469 100,00	8 469 100,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 692 400,00	7 692 400,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 692 400,00	7 692 400,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		16 161 500,00	16 161 500,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 379 497,89	0,00	2 562 540,00	2 562 540,00	2 562 540,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 720 531,00	0,00	1 815 500,00	1 815 500,00	1 815 500,00
014	Atténuations de produits	1 256 000,00	0,00	1 145 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00
65	Autres charges de gestion courante	180 500,00	0,00	114 000,00	114 000,00	114 000,00
Total des dépenses de gestion des services		5 536 528,89	0,00	5 637 040,00	5 637 040,00	5 637 040,00
66	Charges financières	320 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 712 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 588 528,89	0,00	5 947 040,00	5 947 040,00	5 947 040,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 328 271,85		1 153 560,00	1 153 560,00	1 153 560,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	936 000,00		1 368 500,00	1 368 500,00	1 368 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 264 271,85		2 522 060,00	2 522 060,00	2 522 060,00
TOTAL		9 852 800,74	0,00	8 469 100,00	8 469 100,00	8 469 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 469 100,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	275 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 666 700,74	0,00	7 825 000,00	7 825 000,00	7 825 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 500,00	0,00	92 700,00	92 700,00	92 700,00
Total des recettes de gestion des services		7 956 200,74	0,00	8 192 700,00	8 192 700,00	8 192 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 809 500,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 765 700,74	0,00	8 205 700,00	8 205 700,00	8 205 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	91 500,00		263 400,00	263 400,00	263 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		91 500,00		263 400,00	263 400,00	263 400,00
TOTAL		9 857 200,74	0,00	8 469 100,00	8 469 100,00	8 469 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 469 100,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 258 660,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	330 000,00	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
21	Immobilisations corporelles	340 000,00	0,00	463 000,00	463 000,00	463 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 364 000,00	0,00	2 891 000,00	2 891 000,00	2 891 000,00
	Total des opérations d'équipement	3 164 000,00	0,00	1 480 000,00	1 480 000,00	1 480 000,00
	Total des dépenses d'équipement	6 198 000,00	0,00	5 549 000,00	5 549 000,00	5 549 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 440 000,00	0,00	1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 440 000,00	0,00	1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 638 000,00	0,00	7 199 000,00	7 199 000,00	7 199 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	91 500,00		263 400,00	263 400,00	263 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		230 000,00	230 000,00	230 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	291 500,00		493 400,00	493 400,00	493 400,00
	TOTAL	7 929 500,00	0,00	7 692 400,00	7 692 400,00	7 692 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 692 400,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	735 000,00	0,00	54 900,00	54 900,00	54 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 642 228,15	0,00	4 885 440,00	4 885 440,00	4 885 440,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 377 228,15	0,00	4 940 340,00	4 940 340,00	4 940 340,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	88 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	88 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 465 228,15	0,00	4 940 340,00	4 940 340,00	4 940 340,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 328 271,85		1 153 560,00	1 153 560,00	1 153 560,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	936 000,00		1 368 500,00	1 368 500,00	1 368 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		230 000,00	230 000,00	230 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 464 271,85		2 752 060,00	2 752 060,00	2 752 060,00
	TOTAL	7 929 500,00	0,00	7 692 400,00	7 692 400,00	7 692 400,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 692 400,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 258 660,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 562 540,00		2 562 540,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 815 500,00		1 815 500,00
014	Atténuations de produits	1 145 000,00		1 145 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	114 000,00		114 000,00
66	Charges financières	250 000,00	0,00	250 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 368 500,00	1 368 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 153 560,00	1 153 560,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 947 040,00	2 522 060,00	8 469 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 469 100,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	263 400,00	263 400,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 650 000,00	0,00	1 650 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 480 000,00		1 480 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	715 000,00	0,00	715 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	463 000,00	0,00	463 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 891 000,00	230 000,00	3 121 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 199 000,00	493 400,00	7 692 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 692 400,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	275 000,00		275 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 825 000,00		7 825 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	92 700,00		92 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	263 400,00	276 400,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 205 700,00	263 400,00	8 469 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 469 100,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	54 900,00	0,00	54 900,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 885 440,00	0,00	4 885 440,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	180 000,00	180 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 368 500,00	1 368 500,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 153 560,00	1 153 560,00
Recettes d'investissement – Total		4 940 340,00	2 752 060,00	7 692 400,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 692 400,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 379 497,89	2 562 540,00	2 562 540,00
60221	Combustibles et carburants	1 000,00	1 300,00	1 300,00
60222	Produits d'entretien	1 500,00	1 000,00	1 000,00
60224	Fournitures de magasin	140 000,00	160 000,00	160 000,00
60226	Vêtements de travail	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	240 000,00	240 000,00	240 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	35 000,00	35 000,00	35 000,00
605	Achats d'eau	81 000,00	378 000,00	378 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	629 000,00	399 500,00	399 500,00
6062	Produits de traitement	3 900,00	146 000,00	146 000,00
6063	Fournitures entretien et petit éqipt	70 000,00	39 500,00	39 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	3 000,00	3 000,00
6066	Carburants	32 400,00	17 450,00	17 450,00
6068	Autres matières et fournitures	27 900,00	21 000,00	21 000,00
6071	Compteurs	97 000,00	90 000,00	90 000,00
6078	Autres marchandises	124 500,00	30 000,00	30 000,00
611	Sous-traitance générale	37 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	28 140,00	20 650,00	20 650,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	8 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	21 000,00	10 000,00	10 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	45 100,00	20 000,00	20 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	1 670,89	18 000,00	18 000,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	6 500,00	6 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	35 500,00	25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance	42 000,00	84 390,00	84 390,00
6161	Multirisques	9 800,00	20 750,00	20 750,00
6168	Autres	800,00	0,00	0,00
618	Divers	34 200,00	38 000,00	38 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	10 391,00	8 000,00	8 000,00
6228	Divers	5 891,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	8 000,00	8 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	200,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 300,00	25 000,00	25 000,00
6262	Frais de télécommunications	19 700,00	25 400,00	25 400,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	20 000,00	20 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	15 000,00	15 000,00
6287	Remboursements de frais	96 000,00	132 000,00	132 000,00
6288	Autres	85 105,00	97 000,00	97 000,00
6353	Impôts indirects	0,00	1 500,00	1 500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 000,00	0,00	0,00
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	2 000,00	2 000,00
6358	Autres droits	0,00	2 000,00	2 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	324 000,00	380 000,00	380 000,00
6378	Autres taxes et redevances	35 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 720 531,00	1 815 500,00	1 815 500,00
6218	Autre personnel extérieur	331 945,00	233 000,00	233 000,00
6331	Versement de mobilité	4 686,00	8 000,00	8 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 905,00	7 501,00	7 501,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 897,00	10 000,00	10 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	799 123,00	900 998,00	900 998,00
6413	Primes et gratifications	149 541,00	188 000,00	188 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	18 226,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	10 692,00	14 999,00	14 999,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	131 592,00	155 000,00	155 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	14 524,00	25 000,00	25 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	235 478,00	250 001,00	250 001,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 579,00	8 001,00	8 001,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 343,00	9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)	1 256 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 136 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	120 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	180 500,00	114 000,00	114 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	140 000,00	88 000,00	88 000,00
6542	Créances éteintes	39 000,00	26 000,00	26 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 500,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 536 528,89	5 637 040,00	5 637 040,00
66	Charges financières (b) (8)	320 000,00	250 000,00	250 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	270 000,00	230 000,00	230 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	50 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 712 000,00	30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	19 000,00	19 000,00	19 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 693 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	20 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 588 528,89	5 947 040,00	5 947 040,00
023	Virement à la section d'investissement	1 328 271,85	1 153 560,00	1 153 560,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	936 000,00	1 368 500,00	1 368 500,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	936 000,00	1 368 500,00	1 368 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 264 271,85	2 522 060,00	2 522 060,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 264 271,85	2 522 060,00	2 522 060,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 852 800,74	8 469 100,00	8 469 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 469 100,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	275 000,00	275 000,00	275 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	240 000,00	240 000,00	240 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 666 700,74	7 825 000,00	7 825 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	4 942 560,00	4 945 000,00	4 945 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 095 800,00	1 097 000,00	1 097 000,00
70128	Autres taxes et redevances	515 840,00	316 000,00	316 000,00
704	Travaux	176 000,74	176 000,00	176 000,00
7064	Locations de compteurs	870 000,00	1 227 000,00	1 227 000,00
7065	Produits commissions recouvrement assainist	24 000,00	39 500,00	39 500,00
7068	Autres prestations de services	16 000,00	0,00	0,00
7082	Commissions et courtages	2 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	7 500,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	17 000,00	24 500,00	24 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 500,00	92 700,00	92 700,00
757	Redevances des fermiers, concession..	500,00	0,00	0,00
7588	Autres	14 000,00	92 700,00	92 700,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 956 200,74	8 192 700,00	8 192 700,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 809 500,00	13 000,00	13 000,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	1 798 500,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		9 765 700,74	8 205 700,00	8 205 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	91 500,00	263 400,00	263 400,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	91 500,00	263 400,00	263 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		91 500,00	263 400,00	263 400,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 857 200,74	8 469 100,00	8 469 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 469 100,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	330 000,00	715 000,00	715 000,00
2031	Frais d'études	180 000,00	375 000,00	375 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	150 000,00	340 000,00	340 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	340 000,00	463 000,00	463 000,00
2111	Terrains nus	20 000,00	30 000,00	30 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	10 000,00	20 000,00	20 000,00
2154	Matériel industriel	85 000,00	50 000,00	50 000,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	50 000,00	50 000,00
2182	Matériel de transport	110 000,00	168 000,00	168 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	75 000,00	50 000,00	50 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 000,00	75 000,00	75 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 364 000,00	2 891 000,00	2 891 000,00
2313	Constructions	70 000,00	265 000,00	265 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 294 000,00	2 626 000,00	2 626 000,00
102020001	Opération d'équipement n° 102020001 (5)	2 884 000,00	890 000,00	890 000,00
102020002	Opération d'équipement n° 102020002 (5)	280 000,00	590 000,00	590 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 198 000,00	5 549 000,00	5 549 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 440 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
1641	Emprunts en euros	1 440 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 440 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 638 000,00	7 199 000,00	7 199 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	91 500,00	263 400,00	263 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	91 500,00	263 400,00	263 400,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	180 000,00	180 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	91 500,00	65 000,00	65 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	6 000,00	6 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	2 400,00	2 400,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	230 000,00	230 000,00
2313	Constructions	200 000,00	230 000,00	230 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		291 500,00	493 400,00	493 400,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 929 500,00	7 692 400,00	7 692 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 692 400,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	735 000,00	54 900,00	54 900,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	735 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	54 900,00	54 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 642 228,15	4 885 440,00	4 885 440,00
1641	Emprunts en euros	4 642 228,15	4 885 440,00	4 885 440,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 377 228,15	4 940 340,00	4 940 340,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	88 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	88 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		88 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 465 228,15	4 940 340,00	4 940 340,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 328 271,85	1 153 560,00	1 153 560,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	936 000,00	1 368 500,00	1 368 500,00
28031	Frais d'études	0,00	10 000,00	10 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	1 000,00	1 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	500,00	500,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	936 000,00	16 000,00	16 000,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	40 000,00	40 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	1 090 000,00	1 090 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00	105 000,00	105 000,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	0,00	64 000,00	64 000,00
281782	Matériel de transport (mad)	0,00	15 000,00	15 000,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	0,00	2 000,00	2 000,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	0,00	2 000,00	2 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	0,00	3 000,00	3 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	0,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 264 271,85	2 522 060,00	2 522 060,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	230 000,00	230 000,00
2031	Frais d'études	0,00	180 000,00	180 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 464 271,85	2 752 060,00	2 752 060,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 929 500,00	7 692 400,00	7 692 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 692 400,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102020001 (1)
LIBELLE : STATION EAU POTABLE MUTUALISEE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 091 046,82	a 0,00	890 000,00	b 890 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	125 270,36	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	125 270,36	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 965 776,46	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	4 965 776,46	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-890 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102020002 (1)
LIBELLE : DEPLACEMENTS DE RESEAUX TRAVAUX RN88

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	590 000,00	b 590 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	570 000,00	570 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	570 000,00	570 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-590 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					16 874 064,13									
1641 Emprunts en euros (total)					16 874 064,13									
10.001	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	10/10/2008	01/01/2020	15/01/2020	285 000,00	F	Taux fixe à 2.57 %	2,570	2,590	EUR	T	P	O	A-1
10.002	SFIL CAFFIL	17/07/2019	01/01/2020	01/10/2020	750 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,350	EUR	A	C	O	A-1
10.003	CAISSE D'EPARGNE	20/02/2006	01/01/2020	25/12/2020	86 502,43	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	3,600	EUR	A	P	O	A-1
10.004	SFIL CAFFIL	21/12/2015	01/01/2020	01/03/2020	357 809,59	F	Taux fixe à 2.04 %	2,040	2,060	EUR	T	P	O	A-1
10.005	SFIL CAFFIL	04/06/2019	01/01/2020	01/01/2021	300 000,00	V	(Euribor 12M + 0.39)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,390	0,400	EUR	A	C	O	A-1
10.006	SFIL CAFFIL	04/06/2019	01/01/2020	01/07/2020	860 000,00	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	1,460	EUR	A	C	O	A-1
10.007	CREDIT AGRICOLE	29/12/2017	01/01/2020	15/07/2020	648 815,89	F	Taux fixe à 1.77 %	1,770	1,770	EUR	A	P	O	A-1
10.008	DEXIA CL	18/05/2005	01/01/2020	01/06/2020	135 219,36	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	P	O	A-1
10.010	SOCIETE GENERALE	10/03/2020	01/01/2020	27/12/2020	169 135,46	F	Taux fixe à 3.8598 %	3,860	3,920	EUR	A	P	O	A-1
10.011	SOCIETE GENERALE	10/03/2020	01/01/2020	10/01/2020	668 587,83	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,720	EUR	T	C	O	A-1
10.012	SOCIETE GENERALE	10/03/2020	01/01/2020	01/03/2020	443 333,47	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	4,380	EUR	T	C	O	A-1
10.013	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	28/11/2007	01/01/2020	28/11/2020	79 999,96	F	Taux fixe à 4.495 %	4,500	4,560	EUR	A	C	O	A-1
10.014	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	05/10/2018	01/01/2020	06/01/2020	315 789,48	F	Taux fixe à 2.09 %	2,090	2,140	EUR	A	C	O	A-1
10.015	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	10/01/2002	10/01/2020	11/01/2021	160 634,14	C	Taux fixe 3.27% à barrière 5.2% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.7	5,000	5,070	EUR	A	X	O	B-1

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - EAU POTABLE - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10.016	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	10/01/2003	10/01/2020	11/01/2021	131 650,90	V	(Euribor 12M(Postfixé)-Floor 0.15 sur Euribor 12M(Postfixé)) + (-0.15)	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10.017	SFIL CAFFIL	02/07/2019	01/01/2020	01/09/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0.76 %	0,760	0,760	EUR	A	C	O	A-1
10.018	SFIL CAFFIL	24/07/2014	01/01/2020	01/09/2020	50 891,23	F	Taux fixe à 3.36 %	3,360	3,410	EUR	A	P	O	A-1
10.019	SFIL CAFFIL	22/12/2005	01/01/2020	01/01/2021	259 805,52	C	Taux fixe 2.99% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon (5.35% - 5 x spre	4,170	4,230	EUR	A	P	O	E-3
10.020	SFIL CAFFIL	22/05/2008	01/01/2020	01/07/2020	233 439,48	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,530	EUR	T	P	O	A-1
10.021	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/12/2001	02/11/2020	02/02/2021	295 555,50	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,090	3,170	EUR	T	C	O	E-3
10.022	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/12/2001	01/09/2020	01/12/2020	53 686,41	C	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,200	3,290	EUR	T	C	O	E-3
10.023	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/10/2010	16/11/2020	16/02/2021	260 696,82	F	Taux fixe à 2.94 %	2,940	2,970	EUR	T	P	O	A-1
10.024	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/10/2010	16/11/2020	16/02/2021	886 368,89	F	Taux fixe à 2.94 %	2,940	2,970	EUR	T	P	O	A-1
10.025	BANQUE POPULAIRE	08/10/2010	01/01/2020	29/02/2020	941 141,77	F	Taux fixe à 2.35 %	2,350	2,370	EUR	T	P	O	A-1
10.026	BANQUE POSTALE	19/11/2020	18/12/2020	01/07/2021	3 500 000,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.82)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	0,820	0,840	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - EAU POTABLE - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					16 874 064,13									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		15 794 608,67					1 526 779,80	242 616,92	0,00	55 576,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 794 608,67					1 526 779,80	242 616,92	0,00	55 576,00
10.001	N	0,00	A-1	163 764,99	9,54	F	Taux fixe à 2.57 %	2,590	14 977,02	4 065,18	0,00	796,63
10.002	N	0,00	A-1	725 000,00	28,75	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	25 000,00	9 787,50	0,00	2 336,25
10.003	N	0,00	A-1	75 416,67	5,98	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	11 484,85	2 715,00	0,00	31,97
10.004	N	0,00	A-1	329 215,98	10,17	F	Taux fixe à 2.04 %	2,060	29 181,40	6 493,72	0,00	493,06
10.005	N	0,00	A-1	300 000,00	19,00	V	(Euribor 12M + 0.39)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,400	15 000,00	1 264,25	0,00	1 123,85
10.006	N	0,00	A-1	831 333,33	28,50	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	28 666,67	12 137,47	0,00	5 826,91
10.007	N	0,00	A-1	625 709,85	21,54	F	Taux fixe à 1.77 %	1,770	23 515,02	11 075,06	0,00	4 885,31
10.008	N	0,00	A-1	129 058,27	14,42	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	6 411,85	5 252,67	0,00	2 897,96
10.010	N	0,00	A-1	86 199,61	0,99	F	Taux fixe à 3.8598 %	3,920	86 199,61	3 373,34	0,00	0,00
10.011	N	0,00	A-1	596 308,07	8,02	F	Taux fixe à 3.62 %	3,720	72 279,76	20 890,43	0,00	4 320,90
10.012	N	0,00	A-1	354 666,79	3,92	F	Taux fixe à 4.25 %	4,380	88 666,68	13 846,01	0,00	942,08
10.013	N	0,00	A-1	53 333,31	1,91	F	Taux fixe à 4.495 %	4,560	26 666,65	2 430,63	0,00	109,88
10.014	N	0,00	A-1	294 736,85	13,01	F	Taux fixe à 2.09 %	2,140	21 052,63	5 911,89	0,00	1 382,34
10.015	N	0,00	B-1	160 634,14	1,02	C	Taux fixe 3.27% à barrière 5.2% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.7 (Euribor 12M(Postfixé)-Floor 0.15 sur Euribor 12M(Postfixé)) + (-0.15)	5,070	80 317,07	8 187,88	0,00	0,00
10.016	N	0,00	A-1	131 650,90	1,02	V		0,000	65 825,45	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEois - EAU POTABLE - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10.017	N	0,00	A-1	4 666 666,67	13,67	F	Taux fixe à 0.76 %	0,760	333 333,33	35 466,67	0,00	10 886,30
10.018	N	0,00	A-1	26 066,24	0,67	F	Taux fixe à 3.36 %	3,410	26 066,24	887,99	0,00	0,00
10.019	N	0,00	E-3	259 805,52	6,00	C	Taux fixe 2.99% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon (5.35% - 5 x spre	3,030	31 909,26	11 014,46	0,00	6 889,81
10.020	N	0,00	A-1	206 143,51	3,00	F	Taux fixe à 4.39 %	4,530	69 838,69	10 234,35	0,00	1 512,57
10.021	N	0,00	E-3	295 555,50	5,09	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% -	3,170	56 296,32	8 597,50	0,00	1 211,65
10.022	N	0,00	E-3	42 949,13	0,92	C	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% -	3,290	42 949,13	869,47	0,00	0,00
10.023	N	0,00	A-1	260 696,82	6,82	F	Taux fixe à 2.94 %	2,970	34 050,83	7 291,37	0,00	814,42
10.024	N	0,00	A-1	886 368,89	6,82	F	Taux fixe à 2.94 %	2,970	115 772,84	24 790,64	0,00	2 769,01
10.025	N	0,00	A-1	793 327,63	4,91	F	Taux fixe à 2.35 %	2,370	151 318,50	17 316,22	0,00	1 257,27
10.026	N	0,00	A-1	3 500 000,00	25,25	V	(€STR(Postfixé) + 0.82)-Floor 0 sur €STR(Postfixé) Taux fixe à 0.6 %	0,840	70 000,00	18 717,22	0,00	5 087,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGOIS - EAU POTABLE - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 794 608,67					1 526 779,80	242 616,92	0,00	55 576,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
10.015	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	160 634,14	160 634,14	1	2,00		Taux fixe 3.27% à barrière 5.2% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.7	Taux fixe 3.27% à barrière 5.2% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.7	4 426,58	Taux fixe 3.27% à barrière 5.2% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.7	5,070	8 187,88	0,00	1,02
TOTAL (B)		160 634,14	160 634,14						4 426,58			8 187,88	0,00	1,02
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
10.019	SFIL CAFFIL	259 805,52	259 805,52	3	7,00		Taux fixe 2.99% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon (5.35% - 5 x spre	Taux fixe 2.99% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon (5.35% - 5 x spre	0,00	Taux fixe 2.99% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon (5.35% - 5 x spre	3,030	11 014,46	0,00	1,64
10.021	CREDIT FONCIER DE FRANCE	295 555,50	295 555,50	3	6,00		Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	0,00	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,170	8 597,50	0,00	1,87

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
10.022	CREDIT FONCIER DE FRANCE	53 686,41	42 949,13	3	1,25		Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	0,00	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,290	869,47	0,00	0,27
TOTAL (E)		609 047,43	598 310,15						0,00			20 481,43	0,00	3,78
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		769 681,57	758 944,29						4 426,58			28 669,31	0,00	4,81

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21	0	0	0	0	
	% de l'encours	95,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 035 664,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	160 634,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	3	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	3,78	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	598 310,15	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	2020-09-29

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions Equipement / biens mobiliers/materiel/etudes	5	29/09/2020
L	Subventions Equipement / biens immobiliers/ installations	30	29/09/2020
L	Subventions Equipement / projets infrastructures d interet national	40	29/09/2020
L	Frais etude non suivis de realisations	1	29/09/2020
L	Frais R&D	5	29/09/2020
L	Logiciels - licences	5	29/09/2020
L	Materiel de bureau / informatique	5	29/09/2020
L	Autocommutateurs	10	29/09/2020
L	Mobilier de bureau	10	29/09/2020
L	Vehicules legers	8	29/09/2020
L	Motos / v?los	5	29/09/2020
L	Fontainerie et pompes	5	29/09/2020
L	Compteurs sectorisation	10	29/09/2020
L	Materiel et outillage transportable	5	29/09/2020
L	Materiel et outillage fixe	10	29/09/2020
L	Coffre-fort	10	29/09/2020
L	Biens et mat?riels < 600?	1	29/09/2020
L	Reseaux eau potable	60	29/09/2020
L	Instal. generales / amgmt constructions	15	29/09/2020
L	Installations et appareils de chauffages	10	29/09/2020
L	Appareils de levage ascenceurs	20	29/09/2020
L	Genie civil reservoir eau potable	40	29/09/2020
L	Etancheite de reservoir eau potable	20	29/09/2020
L	Equipement electromecaniques	15	29/09/2020
L	Station eau potable genie civil-vrd	50	29/09/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		277 115,52	277 115,52	0,00	277 115,52
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	0,00	29/09/2020	277 115,52	277 115,52	0,00	277 115,52
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		277 115,52	277 115,52	0,00	277 115,52

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 913 400,00	I 1 913 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 650 000,00	1 650 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 650 000,00	1 650 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		263 400,00	263 400,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	263 400,00	263 400,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 913 400,00	0,00	0,00	1 913 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 522 060,00	III 2 522 060,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 522 060,00	2 522 060,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	10 000,00	10 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 000,00	1 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	500,00	500,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	16 000,00	16 000,00
281561	Service de distribution d'eau	40 000,00	40 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	1 090 000,00	1 090 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	105 000,00	105 000,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	64 000,00	64 000,00
281782	Matériel de transport (mad)	15 000,00	15 000,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	2 000,00	2 000,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	2 000,00	2 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	3 000,00	3 000,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	10 000,00	10 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 153 560,00	1 153 560,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 522 060,00	0,00	0,00	0,00	2 522 060,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 913 400,00
Ressources propres disponibles	IV 2 522 060,00
Solde	V = IV – II (6) 608 660,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,80	0,00	10,80	9,80	1,00	10,80
Adjoint administratif pal 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,00	0,00	22,00	21,00	1,00	22,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		32,80	0,00	32,80	30,80	2,00	32,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	330	0,00	3-1	CDD
Technicien	B	TECH	343	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - EAU POTABLE - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 48

VOTES :

Pour : 43

Contre : 5

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/02/2021

Présenté par (1) La présidente,

A Albi le 09/02/2021

(1) La présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Albi, le 09/02/2021

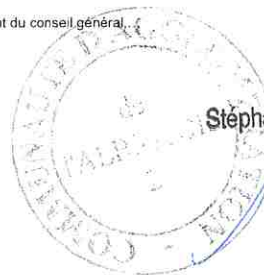
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) La présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

15 FEV. 2021
A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée de la communauté d'Agglomération de l'Albigeois.



La Présidente
Stéphanie Guiraud-Chaumeil

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Envoyé en préfecture le 15/02/2021

Reçu en préfecture le 15/02/2021

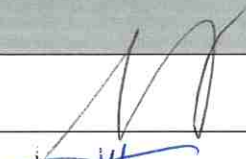
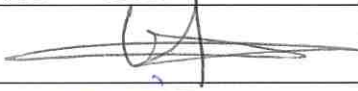
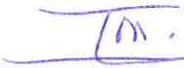
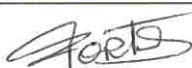
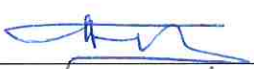
Affiché le

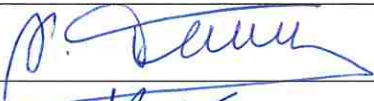
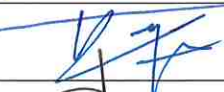
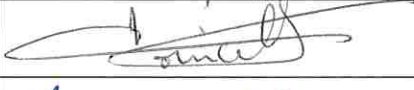
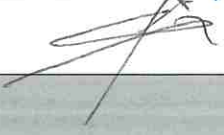
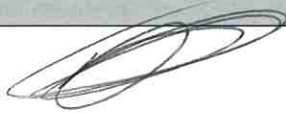
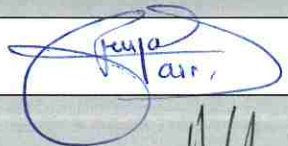
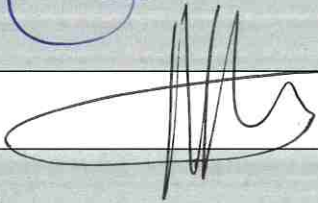
SLO

ID : 081-248100737-20210209-BP2021_012_EAUP-BF

BUDGET PRIMITIF 2021

Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois
Mardi 9 février à 18 heures 30
Salle de Pratgraussals - Albi

PRÉNOM-NOM	SIGNATURE
CONSEILLERS TITULAIRES	
ALBI	
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL	
Michel FRANQUES	
Marie-Pierre BOUCABEILLE	
Roland GILLES	
Laurence PUJOL	
Jean-Michel BOUAT	
Marie-Corinne FORTIN	
Mathieu VIDAL	
Naïma MARENGO	
Bruno LAILHEUGUE	
Anne GILLET-VIES	
Gilbert HANGARD	
Odile LACAZE	
Achille TARRICONE	
Nathalie BORGHESE	
Patrick BLAY	

Fabienne MENARD	
Steve JACKSON	
Geneviève MARTY	
Nathalie FERRAND-LEFRANC	
Pascal PRAGNERE	
Danielle PATUREY	
Jean-Laurent TONICELLO	
Nicole HIBERT	
Frédéric CABROLIER	
ARTHÈS	
Marie-Claire GEROMIN	
Pierre DOAT	
CAMBON D'ALBI	
Philippe GRANIER	
CARLUS	
Éric GUILLAUMIN	
CASTELNAU DE LÉVIS	
Patrice DELHEURE	
CUNAC	
Marc VENZAL	
DÉNAT	
Grégory AVEROUS	
FRÉJAIROLLES	
Jérôme CASIMIR	

LE SÉQUESTRE

Gérard POUJADE

LESCURE D'ALBIGEOIS

Élisabeth CLAVERIE

Bernard DELBRUEL

Ghislain PELLIEUX

MARSSAC SUR TARN

Anne-Marie ROSÉ

Thierry MALLÉ

PUYGOUZON

Thierry DUFOUR

Christine TAMBORINI

Alfred KROL

ROUFFIAC

Michel TREBOSC

SAINT-JUÉRY

David DONNEZ

Sylvie FONTANILLES CRESPO

Martine LASSERRE

Camille DEMAZURE

Patrick MARIE

SALIÈS

Jean-François ROCHEDREUX

TERSSAC

Yves CHAPRON